



INSPIRER LES LEADERS DU
MONDE AGRICOLE DE DEMAIN

CONCOURS POUR L'OBTENTION DE LA BOURSE D'ÉTUDES G3 GROW BEYOND

G3 est heureux de s'associer avec Agriculture en classe Canada (AEC-C) pour l'attribution de 6 bourses qui seront remises aux étudiants qui commencent un programme du postsecondaire. Les lauréats devront démontrer une passion pour l'exploration de l'innovation et la technologie dans l'agriculture et cela par l'entremise de leurs études postsecondaires. Vous trouverez ci-après un résumé du concours pour l'obtention de la bourse. Veuillez-vous reporter au Règlement du concours pour prendre connaissance des Conditions générales au complet.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

1.a) DÉTAILS CONCERNANT LA BOURSE

Six **bourses Grow Beyond de G3** seront remises partout au Canada.

- Valeur de chaque bourse : 4000 \$. Payable en une seule somme d'ici le 20 juin 2020.
- Les bourses peuvent être utilisées dans n'importe quel établissement postsecondaire canadien, y compris les collèges et universités communautaires reconnus à l'échelle provinciale.
 - La bourse est prévue pour n'importe quel champ d'étude.
 - En plus de remporter la bourse, les écoles des étudiants lauréats recevront également un don en espèces de 1000 \$ qui pourra être utilisé pour développer ses initiatives.
- Les bourses seront remises par un membre de l'équipe G3 ou un représentant désigné.

CRITÈRES D'OBTENTION DE LA BOURSE

2.a) ÉLIGIBILITÉ

Les candidats admissibles doivent :

- Fréquenter une école secondaire canadienne
- Recevoir leur diplôme en 2020
- Prévoir de s'inscrire dans un établissement postsecondaire canadien à un programme préparatoire universitaire ou à un programme donnant accès à un diplôme
- **Bourse d'étude pas ouvert aux résidents du Québec.**

Fièrement présenté par



En partenariat avec



Nota : Les étudiants qui ont postulé à une université ou un établissement supérieur, mais n'ont pas encore été acceptés, peuvent encore postuler à la **bourse Grow Beyond de G3**. Les demandeurs finaux sélectionnés devront fournir un exemplaire de la lettre d'acceptation de l'établissement post-secondaire de leur choix pour recevoir le prix.

2.b) EXIGENCES CONCERNANT LA DEMANDE

Les candidats doivent :

- Remplir le formulaire de demande de **bourse Grow Beyond de G3**
- Soumettre tous les documents d'accompagnement comme indiqué (lettre d'acceptation si disponible; sinon, elle devra être soumise d'ici le 15 avril 2020)
- Produire une vidéo de 2 à 4 minutes qui présente leur vision et leurs contributions prévues pour l'avenir de la technologie et de l'innovation dans le secteur agricole canadien. **Bien que votre nom de famille soit nécessaire sur le formulaire d'inscription**, vous pouvez choisir de vous présenter à l'aide de votre prénom, ou à l'aide de votre nom et prénom. Comme vous préférez.
- Questions à aborder dans la vidéo:
 - Dans le cadre de votre champ d'études, comment utiliseriez-vous l'innovation et la technologie dans l'industrie agricole? (pondération : 50 %)
 - Selon vous, quelle innovation a eu le plus d'impact sur l'agriculture? (pondération : 25 %)
 - Comment votre école encourage-t-elle l'innovation? (pondération : 25 %)

REMISE DES BOURSES

3.a) CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les éléments suivants seront évalués :

- Essai vidéo : les soumissions seront jugées par un groupe de professionnels de l'industrie (pondération : 50 %)
- Vote du public : en ligne (pondération : 25 %) Un vote vidéo maximum sera autorisé pour chacune des 5 régions géographiques indiquées sur le site Web.
- Implication dans la communauté et/ou l'école (pondération : 25 %)
 - Tous les détails dans le formulaire de soumission
- L'essai vidéo et l'engagement communautaire et/ou scolaire seront jugés par un comité de sélection déterminé par G3

Nota : Les vidéos qui répondent aux critères et aux exigences seront publiées sur la page Web consacrée à la bourse pour faire l'objet d'un vote du public. Le comité se réserve le droit d'utiliser à perpétuité tout le matériel soumis, y compris la vidéo, et cela comme bon lui semble. La réception du paiement de la bourse est subordonnée au consentement d'utiliser le nom et l'image de l'étudiant pour annoncer les lauréats de la bourse. Les informations personnelles recueillies ne seront pas utilisées à d'autres fins et resteront confidentielles.

3.b) DÉLIBÉRATION ET REMISE DE LA BOURSE

La délibération relative à la bourse se déroulera entre le 15 avril et le 15 mai. Le comité de sélection comprendra des universitaires et des professionnels de l'industrie selon ce que G3 et AEC-C jugent nécessaire. Les lauréats seront avertis au plus tard le 22 mai et la bourse sera remise par un membre de l'équipe G3 ou un représentant désigné. Toutes les décisions prises par le comité de sélection sont finales. Les demandeurs finaux sélectionnés devront fournir un exemplaire de la lettre d'acceptation de l'établissement post-secondaire de leur choix pour recevoir le prix.

Les employés de G3 et les membres de leur famille immédiate ne peuvent pas postuler.

Fièrement présenté par



En partenariat avec

